

■ station d'épuration

Les associations muettes devant le projet du SIAOAM

Si Henri Leroy cherchait à obtenir l'adhésion des associations pour le projet de station d'épuration du syndicat qu'il préside, le SIAOAM (1), il a sans doute été déçu par la réunion d'hier après-midi.

Le CEBAC, collectif environnement du bassin cannois (2) ne s'est pas prononcé sur le fonds concernant le projet. Il a commenté la forme, regrettant que la réunion ait été programinée en cette période électorale. Il a fait quelques comparaisons techniques avec le projet cannois. Mais il s'est refusé à donner son avis général sur le dossier. « Tout

simplement parce que nous n'avons pas à prendre position tant que le dossier officiel n'a pas été déposé aux services de l'Etat » a commenté Pierre Guyomarch, secrétaire général du collectif.

Des remarques et des questions

Ceci ayant été dit, quelques remarques ont été formulées sur la valorisation des énergies « un petit plus par rapport à Cannes » et des questions ont été posées sur la récupération des gaz, le taux de reconversion de l'eau, la gestion des boues, etc. Le syndicat, après s'être défendu



Durant une heure et demie hier après-midi, le SIAOAM a monté son projet aux associations environnementales du bassin cannois. Mais, compte tenu du contexte électoral, la majorité d'entre elles n'a pas souhaité prendre position, du moins « tant que le dossier officiel n'a pas été déposé aux services de l'État ».

(Photos A. B.-J)



Une vue transversale du projet.

(Photo D. R.)

d'une quelconque récupération politique du dossier (« Le projet a été bouclé vendredi dernier (ndlr : 1^{er} juin), nous avons souhaité vous le montrer au plus vite, c'est tout. Cela n'a rien à voir avec les élections », a justifié Henri Leroy), a surtout mis en avant l'avantage de disposer

d'un espace de 12 180 m², cela évite de fonctionner avec un chausse-pied ». Et a rappelé, toujours par la voix de son président que le projet était « réalisable immédiatement ». Le dossier devrait être communiqué aux services de l'État dans les jours qui viennent.

CHRISTÈLE BURLLOT

(1) SIAOAM : Syndicat intercommunal d'assainissement de l'ouest des Alpes-Maritimes créé par les communes de Mandelieu, Mougins, Pégomas et Le Cannet.

(2) CEBAC : le collectif, qui compte 20 associations était majoritairement représenté.

Mais l'association pour la terre, Lou Capian, l'AIDCM (association de défense de Mandelieu), etc. s'étaient également déplacés.